

DEMANDE DE PRÊT
« PERMIS DE CONDUIRE VOITURE »

NOM et NOM DE NAISSANCE :
 Prénom(s) :
 Date de naissance : Lieu de naissance :
 Adresse :
 Téléphone personnel (**obligatoire**): Adresse mail :
 Service : Téléphone du service :

Sollicite du Comité des Œuvres Sociales l'attribution d'un prêt d'un montant de : €

Pour le financement du permis de conduire de

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Pacsé(e) Vie maritale

COMPOSITION DE LA FAMILLE

Conjoint(e) :

NOM : Prénom(s) :
 Nom de naissance : Date et lieu de naissance :

Enfants à charge :

NOM	Prénom(s)	Date et lieu de naissance

BUDGET :

RESSOURCES MENSUELLES DE LA FAMILLE		CHARGES MENSUELLES DE LA FAMILLE	
Salaire de l'adhérent	€/mois	Montant du loyer/crédit immobilier	€/mois
Salaire du conjoint	€/mois	Crédits en cours	€/mois
Prestations familiales et sociales	€/mois		
Autres ressources	€/mois	Autres charges	€/mois
TOTAL RESSOURCES	€/mois	TOTAL CHARGES	€/mois

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements délivrés ci-dessus.

A.....

Le

Le(s) Bénéficiaire(s) du prêt,

Signature(s),

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Ce prêt est destiné uniquement pour le code et le permis voiture.

1 - **Si vous optez pour le PERMIS CLASSIQUE** :

Un prêt sans intérêt d'un montant maximum de 2 000,00 € pourra être consenti aux adhérents titulaires du COS afin de permettre le financement du permis de conduire de l'agent ou de ses ayants droits.

Un premier règlement correspondant au montant de l'évaluation sera envoyé à l'auto-école après acceptation du dossier et signature des contrats de prêts.

Le déblocage des fonds restants se fera au fur et à mesure sur présentation des factures par virement à l'auto-école.

2 - **Si vous avez souscrit auprès de votre banque le PERMIS A 1,00€ / JOUR pour les 15/25 ans** :

Un prêt sans intérêt d'un montant maximum de 800,00 € pourra être consenti aux adhérents titulaires du COS afin de permettre un complément de financement du permis de conduire de l'agent ou de ses ayants droits.

Le déblocage des fonds restants se fera au fur et à mesure sur présentation des factures par virement à l'auto-école.

En cas de dépassement de 33 % de l'endettement, le prêt pourra être refusé.

DÉPÔT DE LA DEMANDE

La demande de prêt doit être déposée au plus tard, 8 jours avant la date de la Commission Sociale. Les dates des Commissions sont consultables sur le site internet du COS.

Peuvent prétendre aux différents prêts proposés par le COS, les adhérents Titulaires, Stagiaires et sous Contrat privé.

Comme tout crédit, une demande de prêt nécessite une assurance obligatoire. A la signature du contrat de prêt vous vous engagez à souscrire un contrat Mutex, au tarif négocié de 21 € par an, prélevé sur votre compte bancaire.

Lorsque l'emprunteur est marié, pacsé ou en situation de "vie maritale", le conjoint devient co-emprunteur ; dans ce cas, il signe obligatoirement la demande.

Un couple d'adhérents ne peut présenter simultanément deux demandes de prêt.

**Un prêt vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

JUSTIFICATIFS A FOURNIR IMPERATIVEMENT

- **Attestation de l'auto-école justifiant de l'inscription,**
- **Attestation de la banque pour le permis à 1€/jour,**
- **Copie du contrat de l'évaluation avec le montant estimé du permis,**
- **Justificatif de paiement si des frais ont déjà été réglés (frais d'inscriptions...)**
- **Copie de la carte d'identité de l'adhérent et du conjoint,**
- **3 derniers bulletins de salaire de l'adhérent et du conjoint des mois précédant la demande,**
- **Justificatifs des autres ressources (CAF, Pôle Emploi...)**
- **Relevé d'identité bancaire,**
- **Mandat de prélèvement complété et signé**
- **Au cours du prêt, factures pour déblocage des fonds**

- Tout dossier incomplet ne sera pas traité -

Les données collectées par nos soins dans le cadre de la signature du présent contrat (incluant les informations fournies au titre de votre demande de prêt) sont destinées à permettre l'instruction de votre demande et la gestion administrative de votre prêt, tout au long de sa vie. Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Comité des Œuvres Sociales de la ville de Limoges, de ses Etablissements Publics et de Limoges métropole. Les données collectées sont réservées à un usage interne et ne sont susceptibles d'être communiquées à notre prestataire de recouvrement qu'en cas de défaillance de l'emprunteur, ou sur réquisition judiciaire. Les données sont conservées pendant **5 ans à compter du remboursement total et effectif du prêt consenti au titre du présent contrat**. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter : cos@limoges.fr, Hôtel de Ville BP 3120 87031 LIMOGES CEDEX 1, 05.55.45.63.81. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

MANDAT de prélèvement SEPA

Global
Référence unique de mandat



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le COS du personnel de la Ville de Limoges, de ses établissements publics et de Limoges Métropole à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du COS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée:

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Votre nom:	
Votre adresse:	
Coordonnées de votre compte bancaire	Numéro d'identification international du compte bancaire (IBAN)
	Code international d'identification de votre banque (BIC)
Nom du créancier	COS du personnel de la Ville de Limoges, de ses établissements publics et de Limoges Métropole
Identifiant du créancier	FR64ZZZ248827
Adresse du créancier	Hôtel de Ville - BP 3120 - 87031 LIMOGES Cedex 1
Type de paiement	<input type="checkbox"/> Paiement récurrent (global) <input checked="" type="checkbox"/> Paiement ponctuel nous vous préconisons de choisir le mode récurrent afin de ne gérer qu'un seul mandat
Signature	Lieu:
	Date:
	Signature:

Note: Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

A retourner à: COS Hôtel de Ville BP 3120 87031 LIMOGES Cedex 1	Zone réservée à l'usage exclusif du COS: Le Comité des Œuvres Sociales du personnel de la Ville de Limoges, de ses établissements publics et de Limoges Métropole
--	---